

# Le Dumbéa

Janvier - février 2012

Bulletin d'information municipal de la ville de Dumbéa

Dispensé de timbrage

NUMÉRO 22



## Édito

L'été est bien là et, avec lui, Noël, le Nouvel An et la période tant attendue des vacances ! À Dumbéa, en partenariat avec des associations, la ville organise des centres de loisirs pour tous les âges, sans oublier de nombreuses activités dans les maisons de quartier de Jacarandas et de Val-Suzon.

De quoi bien commencer l'année 2012, que je vous souhaite de tout mon cœur bonne et heureuse, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,  
Georges Naturel

# Le temps des vacances

Page 5



[www.ville-dumbea.nc](http://www.ville-dumbea.nc)

## → Tranquillité vacances

Rappelons que l'opération « Tranquillité vacances », menée conjointement par la police municipale et la gendarmerie, se poursuit cet été.

Ainsi, pour partir sereinement en congé, les Dumbéens peuvent souscrire à l'opération « Tranquillité vacances ». Une mesure qui permet de sécuriser les habitations inoccupées grâce à des rondes régulières de la police ou de la gendarmerie. Sur demande, un avis de passage peut être déposé dans la boîte aux lettres.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de remplir un simple formulaire auprès de la police municipale ou de la gendarmerie de Dumbéa en indiquant **son nom, son adresse, ses dates de vacances, un numéro de téléphone et une adresse électronique**. Rappelons néanmoins que quelques consignes simples de vigilance doivent aussi être respectées :

- fermer les portes, les fenêtres, les jalousies... ;
- laisser une clé à un voisin ou à un membre de la famille ;
- laisser un numéro de téléphone pour être joint en cas de besoin ;
- fermer les bouteilles de gaz ;
- penser à faire vider votre boîte aux lettres fréquemment, par un parent ou un voisin.

Tél. 41 88 88.



## → Une administration toujours plus moderne

Pour un traitement plus rapide et sécurisé des salaires des agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la Caisse des écoles (CDE), établissements publics communaux de la ville de Dumbéa, un accord local de dématérialisation des états de paie a été signé en novembre par le maire, au titre de ses fonctions de président du CCAS et de la CDE, ainsi que par la trésorière de la province Sud, le trésorier payeur général et le président de la Chambre Territoriale des Comptes.

Cette procédure dématérialisée, déjà appliquée par la Ville de Dumbéa depuis fin 2010, pour le personnel communal, va permettre également de préserver l'environnement en limitant notamment la consommation de papier, en réalisant un gain de place au niveau du stockage des états et enfin en assurant une sauvegarde sécurisée et pérenne des données.



## → Rappel des consignes en cas de cyclone

### À l'approche d'un cyclone

Votre zone est placée en alerte jaune (ancienne pré-alerte), puis en alerte orange (ancienne alerte 1) :

- Écoutez les informations radio et télé.
- Consolidez votre habitation, vérifiez portes et fenêtres. Rentrez les objets risquant d'être emportés par le vent : meubles de jardin, poubelles, écriteaux, jouets, outils de jardinage, tôles ondulées mal fixées... Tous ces objets peuvent devenir de dangereux projectiles.
- Enfermez les animaux domestiques.
- Approvisionnez-vous en eau potable et en produits alimentaires de première nécessité. Prévoyez des lampes électriques, des lampes-tempête ou des bougies, ainsi que des piles de rechange pour votre poste de radio.
- Remplissez le réservoir des véhicules et mettez ceux-ci à l'abri.

### Lors du passage du cyclone

Votre zone est placée en alerte rouge :

- Écoutez les informations radio concernant le phénomène.
- Ne sortez pas, restez à l'abri, loin des fenêtres, dans la pièce la plus sûre.
- Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous loin des arbres, des lignes électriques et des creeks.
- Débranchez tous les appareils électriques, coupez le courant au compteur. Évitez les appels téléphoniques.
- Méfiez-vous du calme au passage de l'œil. Après ce répit, les vents violents soufflant d'une direction opposée vont reprendre.

### Après le passage du cyclone

Votre zone est placée en alerte grise :

- Restez à l'écoute de la radio pour tous les avis et communiqués officiels.
- Ne sortez que si vous avez été officiellement prévenu que le cyclone est passé, ne passez pas outre les avertissements. Ne vous approchez pas des fils tombés à terre, des bâtiments et des arbres endommagés, ni des cours d'eau en crue. Facilitez l'accès des secours.

## → Halte aux feux !

Il est recommandé de **débroussailler autour des habitations et le long des clôtures** afin de limiter la propagation des feux.

**En cas d'incendie appelez le 18 ou le 41 00 18**

Indiquez avec précision : le lieu, les abords, les moyens d'accès connus et, si possible, la direction prise par le feu.

## → Inscription sur les listes électorales

Pour tous renseignements complémentaires, appeler le bureau des élections, au **41 40 30**.

**Attention, 2012 sera une année électorale avec les élections présidentielle et législatives. Ainsi, pour pouvoir voter dès 2012, les nouveaux arrivants dans la commune et les jeunes majeurs doivent s'inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des élections (tél. 41 40 30). Pour cela, ils doivent remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives selon le type d'élections concernées.**

### Principe

**À la base, la qualité d'électeur suppose l'inscription sur la liste générale.**

Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Pour pouvoir voter aux **élections provinciales**, vous devez également être inscrit **sur la liste spéciale**.

Si vous êtes inscrit sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrit sur le tableau annexe.

**La liste générale récapitule ainsi les électeurs inscrits, d'une part, sur la liste spéciale et, d'autre part, sur le tableau annexe**

### Inscription sur la liste générale

#### Conditions à remplir :

- être de nationalité française ;
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2012) ;
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- en outre, pour être inscrit dans la commune, il faut, soit :

- y posséder son domicile,
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2012,
- y être inscrit pour la cinquième fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune,
- y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire (aucune durée de résidence n'est exigée).

#### Pièces à produire au bureau des élections :

- la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- un justificatif du domicile ou des 6 mois de résidence réelle et effective exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, d'électricité, etc.).

**Attention** : s'ils n'ont pas été informés par la mairie de Dumbéa de leur inscription d'office, les Françaises et Français qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec, celle-ci au plus tard le 31 décembre 2011.

### Inscription sur la liste spéciale

**En l'absence de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale, les électeurs qui, bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur cette liste électorale, n'auraient pas déposé de demande d'inscription au plus tard le 31 décembre 2011, ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du congrès.** En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des élections (tél. 41 40 30).

#### Conditions à remplir :

- **condition générale** : être inscrit sur la liste générale au plus tard le 29 février 2012 ;
- **conditions spécifiques** :
  - ou bien justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008,
  - ou bien être inscrit sur le tableau annexe (établi en vue du scrutin du 8 novembre 1998) et domicilié depuis 10 ans en Nouvelle-Calédonie à la date de l'élection des membres des assemblées de province et du Congrès
  - ou bien avoir atteint l'âge de la majorité après le 31 octobre 1998 et se trouver dans l'un des 3 cas suivants :
    - justifier de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie en 1998
    - avoir eu un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998
    - avoir un de ses parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie à la date de l'élection.

#### Pièces à produire au bureau des élections :

- la preuve des 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc.).

### Tableau annexe

Si vous êtes inscrit dans le tableau annexe, vous ne pouvez voter que pour les **élections nationales** (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

**Mais si vous remplissez les conditions suivantes, il vous est encore possible de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire de devenir électeur aux élections provinciales :**

- être inscrit sur la liste générale ;
- remplir l'une des deux conditions suivantes :
  - être majeur depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale  
(fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance),
  - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008  
(fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestations de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyer ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

**Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2011 inclus à la mairie annexe de Koutio. Il sera alors transmis par la mairie à une commission administrative qui se prononcera en mars 2012.**

## → Baisse sur la facture d'eau...



Le 16 novembre dernier, le maire de la ville et Alain Carbonel, directeur de la Calédonienne des Eaux, ont signé un nouvel avenant au contrat d'exploitation concernant les services d'eau et d'assainissement. Ces secteurs seront désormais scindés en deux délégations distinctes de service public.

Pour les usagers de Dumbéa, l'application de ce nouveau contrat entraînera, dès 2012, une baisse significative (de l'ordre de 7 %) sur leur facture d'eau, en fonction de leur consommation. À noter cependant la disposition du forfait de 40m<sup>3</sup>, mesure qui responsabilise le consommateur et qui préserve l'environnement.

## → Honorable visite



Dans le cadre d'échanges culturels et scolaires, les élèves d'une classe de Hashinohe, ville japonaise avec laquelle la municipalité entretient de forts liens d'amitiés, ont rendu visite à leurs homologues du collège Francis Carco de Koutio et au lycée du Grand Nouméa. Les élèves et leurs professeurs japonais ont souhaité maintenir ce voyage malgré le tsunami qui, en mars, a durement touché leur ville et gravement affecté leur pays en déclenchant l'incident nucléaire de Fukushima.

Un bel exemple de courage pour ce groupe, accompagné à cette occasion par le recteur d'académie de Hashinohe.

## → La Caisse des écoles fait son tour du monde



Le 30 novembre dernier, 300 élèves participant aux animations mises en place par la Caisse des écoles de Dumbéa ont proposé une exposition sur le thème « voyage autour du monde ». Les enfants ont ainsi présenté un spectacle chorégraphique mêlant danses et chants de différents pays, à la salle omnisports d'Auteuil.

## → Développement urbain sur les terres coutumières



Une centaine de personnalités étaient invitées mi-octobre à l'inauguration du premier lotissement qui verra le jour sur les terres coutumières à Dumbéa.

Ce projet, né il y a déjà plusieurs décennies, a pu être mené à son terme grâce à un partenariat étroit entre la province Sud, la municipalité de Dumbéa, le FSH, l'Adraf et le Groupement de droit particulier local Waka, conduit par Eugène Togna.

Au cœur du Grand Nouméa, sur un terrain montagneux de 135 hectares autour du pic aux Chèvres, ce futur lotissement, construit selon les règles d'urbanisme en vigueur, représente une opportunité d'obtenir un lot sur une terre ancestrale, pour 14 membres du clan Waka et les familles associées. Financé par la province Sud, le FSH, l'Adraf et le GDPL Waka, le chantier de construction d'habitations a démarré pour une livraison des premières maisons prévue en 2012.



## → Satisfaction méritée pour l'URC

C'est avec fierté que les jeunes de l'Union Rugby Club de Dumbéa viennent de recevoir le bouclier représentant le titre de champion du territoire 2011 des moins de 18 ans.

## → Cérémonie du 11 Novembre



Le 10 novembre dernier, l'armistice de 1918 a été commémoré au monument aux morts de la ville, en présence de nombreuses personnalités.

Dorénavant, en référence au récent discours présidentiel, le 11 Novembre marquera le souvenir des soldats morts au cours de la Grande Guerre, mais également celui de tous les combattants morts pour la défense de la France ou dans le cadre des opérations militaires menées à l'extérieur du pays.

## → Récompenses



Comme le veut la tradition à Dumbéa, les élèves les plus méritants de CM2 sont récompensés à chaque fin d'année scolaire par la ville, pour l'excellence de leur travail durant l'ensemble de l'année scolaire.

Ainsi, et pour la 3<sup>e</sup> édition consécutive, Daniel Blaise, 1<sup>er</sup> adjoint au maire et les conseillers municipaux ont offert à ces 19 élèves désignés par leurs enseignants un ordinateur portable afin

de les accompagner dans la poursuite de leurs études.

Bravo donc à Jeanne EUDE, Axel DUMAS-PILHOU, Ange SIFFREDI, Romain GALINIE, Maëlle PERRIN, Yannick WENEGUEI, Léa OGGERI, Kahiana TOGIAKI, Daniel LOGOTE, Pamela TUISEKA, Eva Roselyne GOGO, Hortensia TAMAMI, Noémie MAZURAI, Abeline FERMAUT, Océane SOURGET, Lynssia VIKENA, Danae WENDT, Isabelle SELEFEN, Catharina NEPONRON-BUTIN.

## → Un émouvant hommage



En novembre dernier, Georges Naturel a remis la médaille de la Ville à deux femmes, Carmina Martinez, épouse Nangard, et Martine Simoen, épouse Billouez, en hommage à leur singulière histoire d'amitié.

C'est en 1968 que leur émouvante histoire a vu le jour, à l'occasion du concours du plus beau bonhomme de neige, lancé par Jean Nohain, à l'époque animateur à l'ORTF.

Le 7 décembre 1968, les petits Calédoniens avaient rendez-vous au kiosque à musique pour y découvrir un véritable bonhomme, venu tout droit de Haute-Savoie ! Pour clôturer l'événement, les enfants du pays ont été invités à adresser leurs vœux à un petit ami de France sur une carte postale. La carte de Carmina sera alors remise à Martine. Une correspondance, puis une amitié se nouent dès lors entre les deux jeunes filles...

Leur première rencontre aura lieu à Albi, en France, il y a deux ans et demi, soit plus de 30 ans après, à l'occasion d'une visite de Carmina. En octobre dernier, c'est Martine qui a fait enfin le déplacement sur le territoire et réalisé ainsi son rêve d'enfance.

À cette occasion, le maire de Dumbéa a souhaité remettre la médaille de la Ville à ces deux femmes afin de célébrer cette amitié et cette correspondance remarquable et rendre hommage au formidable événement organisé par Jean Nohain, 43 ans plus tôt !

## → Des quartiers en fête



À Val-Suzon...

À la demande des habitants et des associations de quartiers, la ville de Dumbéa a organisé deux fêtes de quartiers, courant octobre : l'une à Val-Suzon et l'autre à Jacarandas. Environ 300 personnes pour la première et 500 pour la seconde ont participé à ces premières éditions, animées et dotées de nombreux stands. L'occasion pour les habitants de se rencontrer et de passer une très belle journée.



... et à Jacarandas.



## → Un vide-grenier en février

Le premier vide-grenier de l'année sera organisé le samedi 4 février, au parc Fayard. Concernant les stands, l'inscription est prévue dans la semaine du lundi 30 janvier au vendredi 3 février. Renseignements auprès du service culture et fêtes de la mairie, au 41 30 56.



## → Inscription à la Fête de la Ville 2012

À l'occasion de cette 28<sup>e</sup> édition de la Fête de la Ville, Dumbéa mettra à l'honneur la diversité de sa population et ses communautés. Avec un programme de danses, de musiques, d'artisanat et d'arts culinaires proposé par les différentes communautés, la Fête de la ville de Dumbéa présentera, sur le week-end des 14 et 15 avril, toutes les richesses de la commune... Deux journées de rencontres et de découverte dans un cadre unique, au bord de la rivière.

Les associations communautaires sont invitées à se faire connaître auprès du Cocaf et du service culture et fêtes, au 41 23 07. La préinscription des stands se déroulera selon le planning suivant :  
- restauration et manèges, du 20 au 24 février ;  
- artisanat, glacier, plantes et divers : du 27 février au 9 mars.

N. B. : Ces inscriptions ne seront définitives qu'à la présentation effective de l'ensemble des pièces réclamées par l'organisation et en fonction du thème de l'édition 2012.



## → Le calendrier des pompiers est arrivé !



Chaque année, les pompiers font preuve de créativité et d'humour pour réaliser leur calendrier. Il est proposé au grand public et les personnes intéressées donnent ce qu'ils peuvent financièrement en échange de l'ouvrage. En 2012, ce dernier aura pour thème... la fin du monde, en hommage au film de Roland Emmerich, 2012.

# Les grandes vacances !

## Des animations, des centres de loisirs et des camps pour les jeunes et les très jeunes

Pour les enfants, les vacances ont toujours un petit côté magique...  
Pour les parents, c'est une autre histoire et cette période estivale peut devenir parfois un vrai casse-tête, surtout lorsque ceux-ci travaillent encore.  
Pour contenter tout le monde, la commune propose diverses activités, à la semaine, encadrées par du personnel qualifié et en partenariat avec des associations, en fonction des âges et des goûts de chacun.



### Animations gratuites à Val-Suzon et à Jacarandas !

Du mardi 3 janvier au samedi 4 février, pour les 13-25 ans.

De 13h à 18h, tous les jeunes, âgés de 13 à 25 ans, pourront participer - gratuitement - à divers tournois de foot, d'échecs et de dames, de volley, de cartes, sans oublier les jeux de société et autres activités culturelles, sportives et socio-éducatives.

Ces animations se dérouleront dans les maisons de quartiers et sur les terrains sportifs aux alentours. Le jeudi est réservé aux sorties dans le cadre de l'opération « Bus 1, 2, 3 ».

**Inscriptions :** Jusqu'au 30 décembre dans les deux maisons de quartiers, du mardi au vendredi (8h-11h et 13h-17h).

Attention : les places sont limitées !

Maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05.  
Maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76.



### Deux camps de vacances

Du 2 au 13 janvier, pour les 13-17 ans.

Du 23 janvier au 3 février, pour les 9-12 ans.

La ville de Dumbéa, en partenariat avec l'Association des jeunes de Dumbéa (AJD), organise un centre de vacances et de loisirs sur le site du Kiwanis, à La Ouenghi (Boulouparis). Un premier camp d'adolescents (13-17 ans) est prévu du 2 au 13 janvier. Le second, du 23 janvier au 3 février, est réservé aux préadolescents (9-12 ans).

Attention : les places sont limitées à 40 jeunes par session.

Au programme : randonnées (VTT, pédestre et kayak), sorties en tribu et à la plage, veillées thématiques, animations sportives, baignades en rivière...

À noter que le thème choisi pour cet été est : « La vie en Brousse ».

**Tarifs : 10 000 F** par semaine et par enfant

**Inscriptions :**

**Jusqu'au 22 décembre** à la Maison de la jeunesse, de 10h à 17h.

Renseignements :

- Olympe Babel, chef du service de l'animation et de la jeunesse de la ville de Dumbéa, tél. 43 75 05 ou 75 56 78 ;

- Ghislaine Masei, présidente de l'Association des jeunes de Dumbéa, tél. 85 56 14.



### Centres de loisirs à Koutio

Du 2 janvier au 3 février, pour les 4-12 ans.

En partenariat avec la ville de Dumbéa, l'Acaf organise un accueil de loisirs maternel et primaire aux écoles Les Jacarandas (maternelle, de 3 à 6 ans) et Louise de Geslain (primaire, de 7 à 12 ans), à Koutio.

**Tarif : 7 300 F** par semaine et par enfant (500 F de réduction pour les frères et sœurs).

**Inscriptions :**

**Dans la limite des places disponibles**, tous les jours au siège de l'Acaf, première Vallée-du-Tir, 11, rue des Frères-Vaurin, à Nouméa. Renseignements pour la constitution des dossiers d'inscription au 28 15 05. Les parents devront présenter le carnet de santé, le courrier de la Cafat s'ils en bénéficient et, pour les enfants boursiers, l'attestation de bourse.



## → Et Noël ?

Bonne nouvelle ! Le Père Noël a promis de revenir à Dumbéa, le 24 décembre, pour recevoir la clé de la ville de Dumbéa, remise par le maire lui-même. Avec cette clé, le sympathique vieil homme pourra distribuer les cadeaux dans toutes les maisons de la commune !

Il a d'ailleurs un programme chargé puisqu'il a également souhaité passer, juste avant, dans tous les quartiers de Dumbéa !

**Voici son programme :**

- 17h15 : début du parcours avec l'arrivée du Père Noël à Katiramona,
- 17h30 : arrêt à la maison de quartier de Val-Suzon,
- 18h00 : passage sur l'avenue d'Auteuil... direction Dumbéa-sur-Mer,
- 18h15 : arrêt à Dumbéa-sur-Mer,
- 18h40 : arrêt à la maison de quartier de Jacarandas,
- 19h00 : arrivée du Père Noël à la Mairie Annexe,
- 19h20 : vœux du maire,
- 19h30 : feu d'artifice.



## → Travaux en cours...



• **Salle omnisports de Koutio** : la charpente est en cours de finition. Les travaux de second œuvre vont débiter. La livraison de l'équipement est prévue en février.

• **Rénovation du centre culturel de Dumbéa** : après une période d'interruption, les travaux de mise aux normes et de transformation ont repris. Les opérations de démolition sont à présent terminées. Les ouvrages concernant la charpente et la couverture doivent démarrer prochainement.

• **Aménagement de la voirie** : les travaux de revêtement de la chaussée en enrobé des trois carrefours giratoires d'Auteuil (rond-point du CMK, rond-point du collège de Koutio, rond-point de Vival) ont été réalisés par l'entreprise Pierre F. La signalisation au sol est prévue pour le premier trimestre 2012.

• **Nettoyage des caniveaux** : depuis début octobre, les entreprises NS Terrassement & Roulage et Tetracal réalisent les travaux d'entretien des caniveaux. Se déroulant actuellement sur la zone de Carigou, les opérations de curage se poursuivront ensuite sur la zone de La Couvelée.

• **Entretien des cours d'eau** : les travaux d'entretien des rivières Katiramona et Tonghoué ont débuté. Ces opérations d'abattage d'arbres et de nettoyage sont prévues pour une durée d'un mois pour la Katiramona et de deux mois pour la Tonghoué.

### → À savoir

L'entretien des cours d'eau et des caniveaux est réalisé, chaque année, avant la période des grandes crues. Généralement, deux entreprises sont sollicitées pour mener à bien ces opérations.

### → Et aussi...



• **Maison de quartier de Katiramona** : les travaux sont terminés et ont été réceptionnés. La maison de quartier de Katiramona sera mise à la disposition de la municipalité courant janvier.

• **Extension de la salle omnisports de Katiramona** : le marché est en cours de finalisation. Les travaux devraient débiter en janvier 2012.

• **Réservoir Socafim** : la réception des travaux a eu lieu en novembre.

• **Réaménagement de la Maison de la jeunesse** : les études se poursuivent. Le démarrage des travaux est prévu fin mars-début avril.

• **Réservoir Sud** : les études sont en cours.

Tous les avis d'appels d'offres sont consultables en ligne sur le site de la commune : [www.ville-dumbea.nc](http://www.ville-dumbea.nc).

## → Adressage des voies privées



Domiciliés sur des voies privées ou sur des servitudes desservant de nombreuses habitations, certains administrés rencontrent de réelles difficultés d'adressage et de réception du courrier. Pour y répondre, la commune de Dumbéa souhaite étendre sa campagne d'adressage en facilitant la création de voies privées.

Une demande, écrite, de nomination de leur voie privée pourra être adressée à la mairie par les administrés concernés, sous certaines conditions :

- la voie (ou la servitude) doit être enrobée ou bétonnée ;
- un nom de voie privée doit être proposé ;
- la voie privée doit desservir un minimum de cinq propriétés.

→ Renseignements  
au 41 40 06

### → Les objets encombrants

Sur rendez-vous, deux fois par an.  
Téléphonez au **Numéro Vert** : 050 055.

## → Planning de collecte des ordures ménagères par secteur

Rappel : pas de collecte le week-end.

<b>• Lundi - jeudi</b> Becquerel Butte de Koutio Dumbéa-sur-Mer Érudits Fortunes de mer Jacarandas 2 Péage Pointe à la Dorade Pointe à la Luzerne	Calvaire	Mairie annexe
	Carigou	Nondoué
	Collines d'Auteuil	Palmiers
	Couvelée	Pinèdes
	Cycas	Pins
	Douvier Renard	Piscine
	Dumbéa Rivière	Route de Nakutakoin
	Fayard Auteuil	RT1
	FSH 1 <sup>er</sup> secteur	Secal
	Giozzi	SIC-NC
<b>• Mardi - vendredi</b> Alamandas Assen Aïda Avenue Boutan Berton	Horizons	Val-d'Auteuil
	Jacarandas 1	Val-Fleuri
	Katiramona	Val-Suzon
	Koé	Zac Centre Urbain
	Koghis	
Les Jarriots		

Sortie des bacs dès 6h !

## → Les déchets verts

### 1<sup>er</sup> secteur

Avenue Boutan, Calvaire, Couvelée, Nondoué, Val-Fleuri, Val-Suzon, Katiramona.

### 2<sup>e</sup> secteur

Koé, Dumbéa Rivière, Carigou, RT1, Koghis, Col de Tonghoué.

### 3<sup>e</sup> secteur

Tonghoué, Giozzi, Pinèdes, Horizons, Cycas, Alamandas, Collines d'Auteuil, Douvier Renard, Assen Aïda, Val-d'Auteuil, Berton.

### 4<sup>e</sup> secteur

SIC-NC, Fayard Auteuil, Jacarandas 1, Jacarandas 2, Les Palmiers.

### 5<sup>e</sup> secteur

FSH 1<sup>er</sup> secteur, Secal, Mairie annexe, Zac Centre Urbain.

### Date de sortie impérative :

3 décembre.

### 7<sup>e</sup> secteur

Pointe à la Dorade, Pointe à la Luzerne.

### Date de sortie impérative :

17 décembre.

### 8<sup>e</sup> secteur

Dumbéa-sur-Mer, Zac Panda.

### Date de sortie impérative :

24 décembre.

## → Ateliers socio-éducatifs du CCAS

Depuis trois ans, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Dumbéa met en place des ateliers en faveur de l'insertion sociale et de l'amélioration du quotidien des familles les plus en difficulté.

En novembre dernier, l'équipe du CCAS et son conseil d'administration, les partenaires et les familles concernées se sont réunis au lycée du Grand Nouméa pour établir un premier bilan et préparer les actions à venir.

Le vice-président du CCAS a remis des attestations de suivi à l'ensemble des familles. Les partenaires institutionnels et privés ont été vivement remerciés pour leur collaboration.



## → Transports scolaires : la rentrée se prépare !

Une prise en charge de tout ou partie du transport scolaire communal, pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de Dumbéa, peut être sollicitée auprès du CCAS.

Les familles intéressées seront reçues par un travailleur social, les mardis et jeudis, de 8h à 11h30, du 10 janvier au 10 février 2012 (dernier délai).

Pour tout renseignement ou pour la constitution du dossier de demande de prise en charge, contacter le CCAS de Dumbéa.

## → Dumbéa a fait son Jeudi

Le 27 octobre dernier, dans le cadre des Jeudis du centre-ville, la ville de Dumbéa était à l'honneur. Parmi les nombreux stands, celui du CCAS n'a cessé de présenter à ses nombreux visiteurs les actions qu'il menait.



## → Les rendez-vous du CCAS

Dans le cadre des actions sociales et collectives, le CCAS vous propose des rencontres et ateliers sur les thèmes suivants :

- « **Temps de parole** » (réunion d'information sur un sujet ouvert), chez l'habitant, secteur Dumbéa-Nord, le **29 février 2012, de 7h30 à 9h30**.
- « **Non au démarchage à domicile** » (information sur le démarchage à domicile par un intervenant de la Direction des affaires économiques), à la maison de quartier Jacarandas, le **5 mars, de 7h30 à 11h30**.
- « **Non au démarchage à domicile** », chez l'habitant, secteur Dumbéa-Nord/Val-Suzon, le **12 mars, de 7h30 à 11h30**.
- **Parcours « bienvenue à Dumbéa »** (présentation des structures et des services communaux aux familles récemment installées sur la commune), le **21 mars, de 13h à 18h**.

### → CCAS : mémo pratique

- Accueil du lundi au jeudi, de 7h30 à 15h30, vendredi, de 7h30 à 14h30.
- Tél. 46 55 00 / Fax : 46 55 03.
- Courriel : ccas@mairie-dumbea.nc
- Permanences travailleur social, les mardis et jeudis, de 8h à 11h30.

Mairie annexe (1<sup>er</sup> étage) : 66, route de la Vallée de Koutio, 98835 Dumbéa.



## → Les assistantes maternelles en formation



En novembre, les nounous de Dumbéa, du Mont-Dore, de Nouméa et de Païta se sont rejointes à Boulari pour une demi-journée de formation sur le thème de la prise en charge du petit enfant dans sa globalité. Animée par Grégoire Thibouville, psychologue spécialisé, cette réunion a permis à chacune d'échanger sur ses pratiques et de recevoir de précieux conseils.



## → Bientôt à Dumbéa...

Dans le cadre d'un partenariat avec le CCAS de Dumbéa, un correspondant local de la Cafat a été nommé sur la commune. **À partir du 1<sup>er</sup> février 2012**, vous pourrez ainsi vous adresser à Louise Gayon ou à Fabienne Courousse, sa suppléante, pour toute information concernant les branches famille, maladie, accident du travail, vieillesse... Louise et Fabienne seront à votre disposition pour vous aider et vous conseiller dans toutes vos démarches. Tél. **46 55 00**.

## → TNT : des aides financières disponibles

Depuis septembre, la télévision en Nouvelle-Calédonie est exclusivement diffusée en numérique. Pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de cette nouvelle technologie à moindre coût, des aides financières peuvent être demandées jusqu'au 27 mars 2012, pour le domicile principal et les foyers qui recevaient auparavant l'analogique. Les formulaires de demande d'aide financière sont à retirer en mairie.

### Quels types d'aides ?

- **Aide à l'équipement** : pour l'acquisition d'un matériel adapté (montant maximal : 5 400 F, ou 8 400 F sous conditions de ressources).
- **Aide à l'antenne** : pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement de l'antenne râteau ou de l'antenne intérieure (montant maximal : 14 300 F, sous conditions de ressources).
- **Aide à la continuité de réception** : pour l'installation d'une réception par satellite avec ou sans abonnement (montant maximal : 29 800 F, sans conditions de ressources).

Pour tout renseignement, contactez votre référent au CCAS, tél. 46 55 00, ou composez le 260 200 (prix d'un appel local, du lundi au vendredi, de 8h à 11h et de 14h à 18h).

### → La TNT, c'est :

8 chaînes gratuites, une image et un son de haute qualité pour 98 % de la population.



# À Dumbéa, la culture à portée de main

## → Les ateliers d'art dans les maisons de quartier



Du 3 janvier au 4 février 2012, les maisons de quartiers de Jacarandas et du Val-Suzon proposent un ensemble d'ateliers pour s'initier – ou se perfectionner – à des pratiques artistiques variées.

Entre amis ou en famille, jeunes et adultes pourront laisser libre cours à leur créativité en participant à l'un ou l'autre des cinq ateliers mis en place pendant les vacances : sculpture, mosaïque, peinture, graff et sable.

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 13h à 15h.

Pour tout renseignement, contacter la maison de quartier de Jacarandas, au 46 02 76, ou la maison de quartier de Val-Suzon, au 46 46 05.

## → La maison de musique : un espace de formation et de création musicales



La maison de musique de Dumbéa est un dispositif à destination des groupes et des associations de la commune. Équipée d'un studio de répétition, elle propose aux groupes de musique des créneaux de répétition de deux heures hebdomadaires avec un technicien/musicien pour les accompagner dans leur pratique et leur progression.

La maison de musique a une double vocation : elle se veut à la fois un espace de formation et de développement de la pratique musicale, pour aller vers un professionnalisme technique et scénique, et un espace de création et de diffusion des groupes de Dumbéa.

Son action, en partenariat avec l'association FACAD (Fédération des associations culturelles et artistiques de Dumbéa), est d'ailleurs à l'origine de la sortie d'un premier album : une compilation des morceaux et des styles de tous les groupes de Dumbéa.

Pour tout renseignement, contacter Franck Doulcet, au 41 23 07 (du lundi au vendredi, de 13h à 16h).

## → La salle Parquet

La ville de Dumbéa met à la disposition des associations de la commune sa salle de danse (salle Parquet, située au 24, avenue d'Auteuil), afin de permettre aux petits et grands de s'initier à la pratique de la danse... qu'elle soit traditionnelle, moderne ou classique.

• **Danse classique, moderne, éveil, avec Fabienne Pélissier, tél. 96 69 82.**

Le mardi de 16h à 18h30 / Le mercredi de 18h à 19h30 / Le jeudi de 16h à 17h30 / Le vendredi de 16h à 18h30.

• **Danse de l'île de Pâques, avec l'association Matakiterangi, tél. 86 46 67 ou 43 67 71.**

Le lundi de 18h30 à 21h / Le jeudi de 18h30 à 21h.

• **Danse orientale, avec l'association Balafon, tél. 94 22 20 (Sassia).**

Le mardi de 18h30 à 20h / Le mercredi de 16h à 18h.

• **Danse polynésienne, avec l'association Te Mono Roa, tél. 94 57 47 ou 83 88 17.**

Le mardi de 20h à 21h / Le samedi de 13h à 15h.

• **Danse polynésienne, avec l'association Heiariki, tél. 79 65 90 (Miriam).**

Le mercredi de 13h à 16h.

• **Danse polynésienne, avec l'association Matareva, tél. 76 43 35.**

Le mercredi de 19h30 à 21h / Le samedi de 15h à 18h.

## → Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40  
Service des affaires générales : 41 40 00 / Fax : 41 80 40  
Cellule du contrat d'agglomération : 41 40 04

Direction Administrative et Financière

Services des finances et de la solde : 41 40 00 / Fax : 41 40 09

Service élections / état civil : 41 40 07 ou 41 40 31 / Fax : 43 21 94

Service informatique : 41 40 00

Service des ressources humaines : 41 40 28 / Fax : 41 64 66

Service de la vie scolaire : 41 40 34 / Fax : 41 64 66

Direction des services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03

Direction Culture, Jeunesse, Sports et Prévention

Service culture et fêtes : 41 30 56 / Fax : 41 20 20

Centre culturel de Dumbéa : 41 23 07 / Fax : 41 22 93

Médiathèque municipale : 41 43 10 / Fax : 41 43 12

Service animation jeunesse (Maison de la jeunesse) : 43 74 05 / Fax : 43 24 00

Maison de quartier de Val-Suzon : 46 46 05

Maison de quartier de Jacarandas : 46 02 76

Service des sports : 41 22 26 / Fax : 43 95 28

Piscine municipale de Dumbéa : 41 24 40 / Fax : 41 22 93

Golf de Dumbéa : 41 80 00 / Fax : 41 94 47

Contrat Local Sécurité : 43 61 54

Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14

Fourrière intercommunale : 23 86 66 / Fax : 23 86 67

Union nationale des combattants de Dumbéa : 75 25 78

Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52

CCAS : 46 55 00 / Fax : 46 55 03

Mairie annexe de Dumbéa : 41 40 30 / 41 64 66

Taxis de Dumbéa

Alain Lalande : 79 06 25 / 83 01 60

Rose Rachello : 77 27 62

Richard Blucker : 78 20 56

Dominique Thomas : 83 70 64

Patrice Siuli : 35 48 42 / 78 86 25

Natacha Atman : 75 32 02 / 79 06 25

## → Horaires d'été à la médiathèque

Du 17 janvier au 25 février 2012, la médiathèque ouvrira les mardis et jeudis, de 14h à 17h, et les samedis, de 9h à 13h.

**Rappel :** la médiathèque est fermée au public du 5 décembre au 15 janvier 2012.

## → Maison de musique

**Ouverture :** lundi 30 janvier 2012.

**Tarif :** 2 000 F/mois/groupe.

**Horaires des répétitions :**

• Du lundi au vendredi (avec un technicien) : de 18h à 20h et de 20h à 22h.

• Du lundi au vendredi (sans technicien) : de 16h à 18h.

La réunion concernant l'organisation du planning des répétitions aura lieu mardi 24 janvier 2012.